



Calendrier recrutements spécifiques après la 3è - Rentrée 2022

publié le 03/03/2022

à l'attention des parents et des élèves de 3è

Certains établissements ont mis en place des modalités spécifiques pour l'entrée dans certaines formations en lycée dans l'académie (accès en seconde générale et technologique ou en seconde professionnelle, accès en première année de CAP).

Vous trouverez en annexe le calendrier concernant ces recrutements spécifiques après la 3è

Si votre enfant est intéressé par un établissement mentionné dans ce calendrier, merci de bien vouloir le signaler au Professeur Principal ; il lui sera alors remis un dossier de candidature selon les modalités mis en application par les établissements

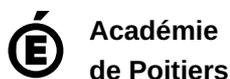
(en ce qui concerne les dossiers de candidatures : certains sont à récupérer en ligne par les familles et d'autres sont à demander au Professeur Principal)

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le Professeur Principal de la classe de votre enfant.

Le secrétariat des élèves

Document joint

 [calendrier_recrutements_specifiques_apres_la_3e](#) (PDF de 114.1 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.